

CADRE DE COMPENSATION MDE

« Bilan 2020 des placements des actions de MDE
et mise à jour des indicateurs prévisionnels
du cadre de compensation »

Comité MDE

Collectivité Territoriale de Martinique
ADEME Martinique
DEAL Martinique
SMEM
EDF EN Martinique

ZNI :

Martinique

1. BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2020

1.1 Présentation du bilan par segment de clientèle

Au cours de l'année 2020, près de 24 M€ de primes ont été versées dans le cadre de l'accompagnement à la MDE sur le territoire de la Martinique. Il convient de préciser - tel que cela a été le cas lors de la présentation du bilan 2019 - que les délais de mise en œuvre de certaines actions restent importants et que, de ce fait, on observe un décalage qui persistera sur toute la durée du cadre. Ainsi, les montants exposés sur le bilan 2020 correspondent aux actions finalisées et facturées en 2020 même si elles ont pu être engagées en 2019. De même certaines actions engagées en 2020 ne sont pas recensées car elles seront facturées en 2021.

Les résultats de l'année 2020 reflètent l'excellente dynamique observée sur le territoire depuis 2019. En effet, les actions standard et non standard réalisées cette année représentent un montant total de 12,4 M€ financé par les charges de service public de l'énergie (SPE) et devraient permettre d'éviter 64 M€ de surcoûts de production, engendrant ainsi une économie nette de charges de SPE de 51,5 M€ sur la durée de vie des dispositifs de MDE qui s'étale de 3 à 30 ans. En termes d'économies d'énergie, les gains de ces actions sont estimés à 63,6 GWh par an, sur la durée de vie des différents dispositifs. A l'instar de la première année de déploiement du cadre de compensation, les résultats ont été portés pour l'essentiel par le segment résidentiel. Près de 95 % des aides versées ont concerné les particuliers en 2020 (dont 35 % les clients précaires), contre 84 % en 2019. S'agissant des entreprises et des collectivités, les résultats déjà faibles en 2019, ont connu un recul significatif, expliqués en grande partie par les impacts de la crise sanitaire : retard dans les travaux engagés (notamment sur l'éclairage public), coup d'arrêt de l'instruction de projets du secteur hôtelier, recul des investissements des collectivités (période pré-électorale).

1.1.1 Segment Particuliers

o Offre Isolation

Offre - Isolation Segment Particulier - (M ²)	Nombre d'opérations Réalisé - 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé - 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Particuliers/ BAR - Isolation de combles ou de toitures (France d'O-M)	60 563	70 000	365 970	523%	504%
Martinique/ Particuliers/ BAR - Isolation des murs (France d'O-M)	130	1 500	14	1%	-89%
Martinique/ Particuliers/ BAR - Réduction des apports solaires par la toiture (France d'O-M)	10 828	15 000	15 621	104%	44%
Martinique/ Particuliers précaires/ BAR - Isolation de combles ou de toitures (France d'O-M)	20 931	1 500	56 983	3799%	172%
Martinique/ Particuliers très précaires/ BAR - Isolation de combles ou de toitures (France d'O-M)	98 135	120 000	265 418	221%	170%
Martinique/ Particuliers très précaires/ BAR - Réduction des apports solaires par la toiture (France d'O-M)	175	20 000	-	0%	-100%

L'isolation : l'offre phare

La tendance observée en fin d'année 2019 s'est largement confirmée. La pose d'isolants dans les combles et en toiture, et ce, sur tous les sous segments de la clientèle particuliers s'est massifiée pour atteindre plus de 700 000 m² de surfaces isolées, ce qui représente environ 6900 ménages accompagnés sur l'année 2020. 704 000 m², c'est + 246 % de placements par rapport aux 246 500 m² prévus initialement. L'évolution de ces résultats semble s'expliquer par deux facteurs. En premier lieu, l'arrivée de nouveaux acteurs sur le territoire a participé à la dynamisation de l'offre tant en termes de communication, qu'en termes d'accompagnement sur le volet financier (prix pratiqués). Deuxièmement, la période de confinement observée durant la crise sanitaire de 2020, a fortement incité les clients à réaliser des travaux visant à améliorer le confort de leur habitat.

o Offre Eau chaude sanitaire

Offre Eau chaude sanitaire - Segment Particuliers - (U)	Nombre d'opérations Réalisé 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Particuliers/ BAR - Chauffe-eau solaire individuel (France d'outre-mer)	2 436	4 000	7 511	188%	208%
Martinique/ Particuliers/ BAR - Chauffe-eau solaire collectif (France d'outre-mer - Nb log.)	-	300	67	22%	-
Martinique/ Particuliers très précaires/ BAR - Chauffe-eau solaire individuel (France d'outre-mer)	5 205	3 000	3 033	101%	-42%

Une offre toujours dynamique

Toujours en croissance avec + 39 % de placements par rapport à 2019, le cap des 10 500 CESI installés a été franchi cette année. Cette filière se caractérise par un petit nombre d'opérateurs pratiquant une politique de prix très agressive. Seuls quelques partenaires réalisent l'essentiel des installations, ils sont pour la plupart multi filières (isolation/CESI).

Si le sous-segment des particuliers classiques enregistre +208 % par rapport à l'année précédente, on enregistre un net recul - 42 % pour ce qui est des particuliers précaires. Cela s'explique par le modèle de commercialisation sur représenté que constitue la vente par abonnement qui exclut de fait les particuliers précaires. La prime CESI dédiée au client précaire est plus conséquente et est conditionnée à l'acquisition directe et non en formule d'abonnement. Enfin les modalités de financement sont en cours de révision, avec la fin de l'application de la prime FEDER au 31 décembre 2020.

○ Offre climatisation

Offre Climatisation - Segment Particuliers - (U)	Nombre d'opérations Réalisé 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Particuliers/ BAR - Climatiseur performant (France d'outre-mer) [A++]	3 905	1 500	1 792	119%	-54%
Martinique/ Particuliers/ BAR - Climatiseur performant (France d'outre-mer) [A+++]	1 024	3 000	2 521	84%	146%

L'offre climatisation : en recul avec cependant un rebond du A+++

Avec +119 % sur le A++ et 84 % sur le A+++ d'atteinte des résultats par rapport aux objectifs fixés, globalement la climatisation recule en 2020 avec moins 12 % de placement par rapport à l'année précédente. Concernant le choix de la classe énergétique, la tendance s'est nettement inversée, on observe une progression de la classe frigorifique A+++ qui représente en 2020 58 % des placements contre 21 % en 2019. De bon augure en ce qui concerne la fin de l'accompagnement du A++ dès 2022.

Enfin, nous pouvons mettre en corrélation le recul du recours à la climatisation et le développement massif de l'isolation sur le territoire.

○ Autres offres

Autres offres - Segment Particuliers - (U)	Nombre d'opérations Réalisé 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Particuliers/ BAR - Appareil de réfrigération ménager de classe A++ ou A+++	10 715	5 000	4 731	95%	-56%
Martinique/ Particuliers/ BAR - Lampe à LED de classe A++	21 408	70 000	4 606	7%	-78%
Martinique/ Particuliers très précaires/ BAR - Lave-linge ménager de classe A++ ou A+++	6 879	1 000	1 962	196%	-71%
Martinique/ Particuliers très précaire/ BAR - Lampe à LED de classe A++	2 540	20 000	-	0%	-100%

Les autres offres : une tendance baissière

Une tendance baissière augurant d'une forme de saturation du marché. Les résultats sont certes en recul par rapport à 2019 mais restent calés sur les objectifs initiaux du cadre. C'est le cas des appareils électroménagers de classe A++ ou A+++ pour lesquels nous enregistrons - 56 % de placements tout en atteignant 95 % des objectifs fixés.

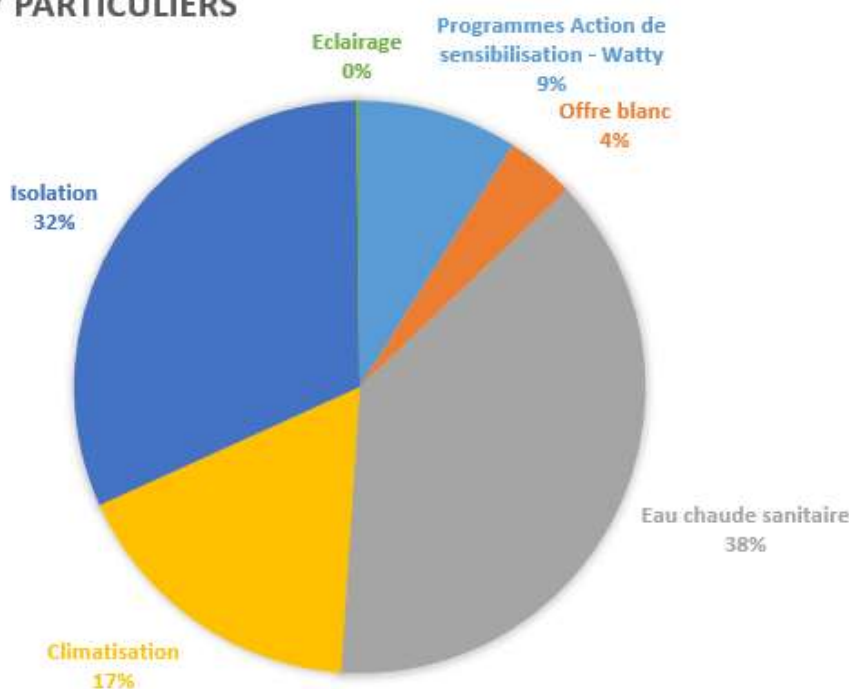
En synthèse, le marché résidentiel se maintient, les résultats enregistrés bien que disparates sont très bons, voir dépassés en ce qui concerne l'isolation et l'eau chaude sanitaire. Cette dernière offre bénéficie d'un accompagnement de la collectivité territoriale de la Martinique étant inscrite dans la PPE et retranscrite dans le Programme Opérationnel 2014 - 2020 (mobilisation des fonds FEDER). Ces deux typologies d'actions représentent au total 89 % des primes versées en 2020 tous segments de clientèle confondus.

En revanche le déploiement de certaines offres a été décalé en raison de la crise sanitaire et n'enregistre par conséquent aucun placement en 2020. C'est le cas du brasseur d'air et du chauffe-eau thermodynamique pour lesquelles un lancement est prévu courant 2021.

Les perspectives pour ce segment restent bonnes jusqu'en 2023, étant donné l'élargissement de la gamme d'offres au travers des packages isolations notamment et des nouvelles offres précédemment citées. Les études diligentées mi 2021 devraient permettre de conforter la vision du comité MDE.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des MWh évités en cumulé depuis de début du cadre (années 2019 et 2020) par typologie d'offres sur le segment des clients particuliers.

MWH ÉVITÉS / PARTICULIERS



1.1.2 Segment Entreprises

- Offre Isolation

Offre - Isolation Segment Entreprises - (M ²)	Nombre d'opérations Réalisé 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Entreprises/ BAT - Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	9 682	20 000	4 314	22%	-55%
Martinique/ Entreprises/ BAT - Isolation des murs (France d'outre-mer)	8 547	5 000	-	0%	-100%
Martinique/ Entreprises/ BAT - Protection solaire des toitures (France d'outre-mer)	8 266	5 000	3 918	78%	-53%

Les placements réalisés pour cette année demeurent en deçà des objectifs fixés et sont même en net recul. En 2019, le comité avait mis en lumière la présence de nouveaux acteurs induisant de fait une concurrence très active concernant cette offre.

- Offre Eau chaude sanitaire

Offre Eau chaude sanitaire - Segment Entreprises - (U et kWhévités)	Nombre d'opérations Réalisé 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Entreprises/ BAT - Chauffe-eau solaire (France d'outre-mer - NB Ch./lits) [Hôtels]	8	500	5	1%	-38%
Martinique/ Entreprises/ BAT - Chauffe-eau solaire (France d'outre-mer - NB Ch./lits) [Santé]	1	500	1	0%	0%
Martinique/ Professionnels/ BAT - Chauffe-eau solaire (France d'outre-mer - Besoin ECS) [Autres secteurs]	53 571	50 000	46 731	93%	-13%

Les secteurs identifiés en raison des gisements existants sur le territoire que sont l'hôtellerie et la santé, ont été fortement impactés par la crise sanitaire qui perdure.

○ Offre Climatisation

Offre Climatisation - Segment Entreprises - (U)	Nombre d'opérations Réalisé 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Entreprises/ BAT - Climatiseur performant (France d'outre-mer)	3 415	2 000	2 328	116%	-32%

A l'instar des particuliers, l'offre climatisation dépasse les objectifs prévus mais enregistre cependant un recul par rapport à 2019.

○ Offre Luminaire

Offre Eclairage - Segment Entreprises - (U)	Nombre d'opérations Réalisé 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Entreprises/ BAT - Luminaires à modules LED pour surfaces commerciales	125	50	22	45%	-82%
Martinique/ Entreprises/ BAT - Luminaire d'éclairage général à modules LED (17 ans)	700	5 000	912	18%	30%

L'offre lumineuse enregistre des résultats contrastés en 2020. Nous noterons l'arrêt en 2020 des luminaires LED pour surfaces commerciales.

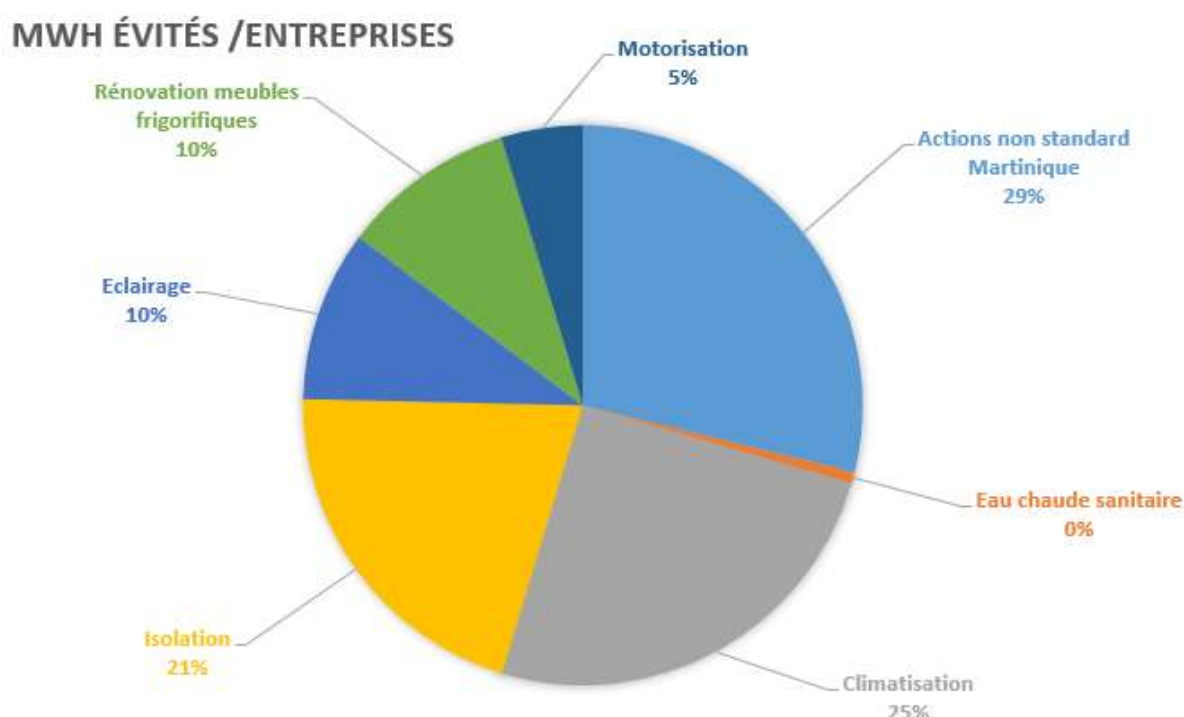
○ Offre Non standard

Offre Non standard - Segment Entreprises	Nombre d'opérations Réalisé 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Entreprises/ BAT - Actions non standard Martinique (Réalisé) [Tertiaire 2020]	-	1,1	1	91%	-

Une unique opération non standard concernant une centrale de climatisation a été déployée sur le territoire à destination d'un client entreprise afin de réaliser des économies de 1,4 GWh/an.

Aucune action de rénovation de motorisation et ou de meuble frigorifique n'a été réalisée en 2020.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des MWh évités en cumulé depuis de début du cadre (années 2019 et 2020), par typologie d'offres sur le segment des entreprises.



1.1.3 Segment Collectivités

o Offre Isolation

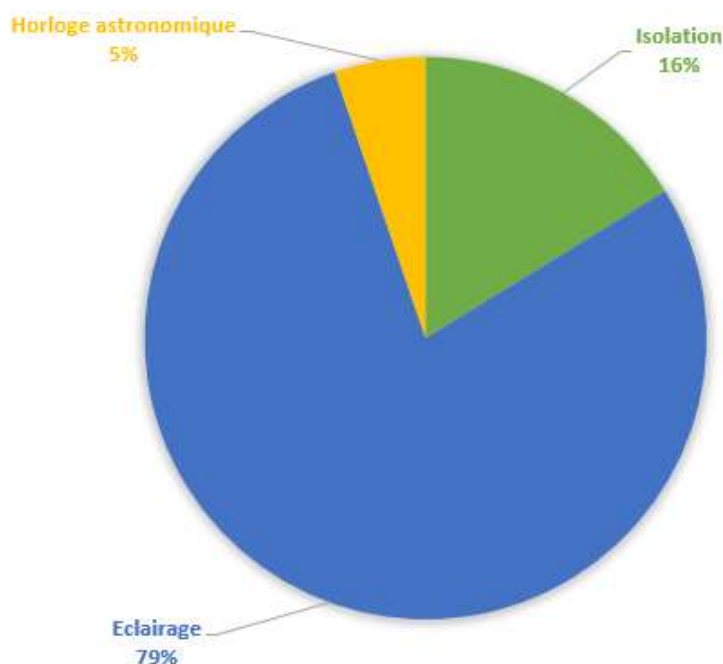
Offre - Isolation Segment Collectivités - (M ²)	Nombre d'opérations Réalisé 2019	Objectifs initiaux 2020	Nombre d'opérations Réalisé- 2020	% atteinte objectifs	% Variation
Martinique/ Collectivités/ BAT - Isolation des murs (France d'O-M)	-	5 000	800	16%	-
Martinique/ Collectivités/ BAT - Protection solaire des toitures (France d'O-M)	-	5 000	673	13%	-

Les collectivités ont entrepris assez peu d'actions par rapport au prévisionnel et seules quelques actions d'isolation ont été menées.

Concernant l'éclairage public, action phare du cadre pour ce segment de clientèle, il est nécessaire de préciser que les travaux débutés en 2020 ne seront finalisés qu'en 2021, ils n'apparaissent donc pas dans le bilan 2020.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des MWh évités en cumulé depuis de début du cadre (années 2019 et 2020), par typologie d'offres sur le segment des Collectivités :

MWH ÉVITÉS / COLLECTIVITES



Sur le segment de l'industrie, il n'y a eu aucune action finalisée en 2020.

En conclusion, les effets conjugués de la crise sanitaire, ainsi que la présence toujours aussi marquée de la concurrence impactent fortement les placements BTB en 2020 qui reste le segment le moins générateur de charges évitées. De façon globale, les investissements liés à la maîtrise de la demande d'énergie n'ont pas constitué une priorité pour les entreprises et les collectivités.

1.1.4 Programmes CEE

1- WATTY

Le déploiement de ce programme a été impacté par les mouvements sociaux ainsi que la crise sanitaire avec la fermeture des établissements scolaires et les mesures drastiques prises lors de la réouverture. De ce fait le volume d'élèves sensibilisés est en recul par rapport à 2019. La création d'un Watty numérique a pallié les difficultés nées de la crise COVID, enfin la poursuite du déploiement de ce programme jusqu'à 2023 a été actée avec le porteur de programme. La distribution des kits hydro n'a pas été réalisée en 2020. Watty à l'école est un programme cofinancé par les partenaires du PTME (CTM et SMEM). En 2020, la convention avec la CTM a été signée et l'appel de fonds pour la première tranche a été réalisé. Le SMEM devrait valider sa participation financière effective d'ici la fin d'année 2021. Participation qui reste soumise à l'approbation du comité syndical.

Pour rappel :

Objectifs cadre de compensation : 10 000 élèves sensibilisés par an sur toute la durée du cadre.

Nombre d'élèves accompagnés depuis le lancement du programme :

- ⇒ **2017 : 7875 (hors cadre de compensation)**
- ⇒ 2018 : 10 468
- ⇒ 2019 : 10 258

⇒ 2020 : 8861

Ce programme est cofinancé à 76.5 % par EDF SEI et à parts égales (11.75 %) par le SMEM et la CTL. Comme demandé par la CRE, la prise en charge par les acteurs publics a augmenté au cours des 3 années de déploiement.

2- MAGE

En raison des difficultés liées au déploiement de ce programme requérant la participation financière des bailleurs sociaux, le comité MDE a décidé de le supprimer des actions du cadre de compensation des petites actions de MDE de Martinique.

3- Les autres programmes

L'année 2020 a été marquée par l'arrivée de nouveaux programmes qui ont fait l'objet d'une présentation au comité MDE de Martinique au dernier trimestre 2020. Deux revues de programmes ont été réalisées depuis, entre le comité MDE et les porteurs des programmes. Ces réunions ont visé essentiellement à partager sur les différentes interactions entre les programmes afin d'en harmoniser la communication et le déploiement sur le territoire, et également de définir les modalités d'interaction entre les programmes et les membres du comité MDE .
Liste des programmes déployés sur le territoire de Martinique :

SEIZE (Sensibilisation aux Economies d'énergie des entreprises et des collectivités des Îles et Zones non interconnectées au réseau Electrique métropolitain) :

Le programme Seize vise à aider les territoires d'Outre-Mer à atteindre les objectifs de Maîtrise de la demande d'électricité fixés dans les cadres territoriaux de compensation en matière de travaux et de changements d'équipements électriques.

Afin d'atteindre ces objectifs, ce programme se base sur :

- ✓ la sensibilisation des ménages aux enjeux climatiques, dans l'optique d'amorcer des changements durables de comportements
- ✓ la mobilisation des professionnels et des entreprises consommatrices d'énergie au travers d'analyses de consommations d'énergie et de la mise à disposition d'outils.

OMBREE (programme inter Outre-Mer pour des Batiments Résilients et Economes en Energie) :

Le programme vise à réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires par des actions de sensibilisation d'information et de formation, sur les territoires de Guadeloupe, Martinique, Guyane, la Réunion et Mayotte.

Ses principaux objectifs sont les suivants :

- ✓ La valorisation des ressources locales et la création d'un centre de ressource inter outre-mer, sous la forme d'une plateforme numérique développée sous « marque blanche »,
- ✓ L'outillage et la sensibilisation des acteurs locaux, grâce à la mise en place de 40 tutoriels vidéo en accès libre, 8 guides synthétiques à destination des professionnels et plus de 80 ressources pédagogiques 40 ateliers de sensibilisation et 12 restitutions publiques seront organisés,
- ✓ La mobilisation des acteurs proches du terrain : en partenariat avec des acteurs locaux, un incubateur de projets sera développé,
- ✓ La création des passerelles de partage inter-outremer.

ZESTE (Zones outre-mer Solidaires pour la Transition Energétique) :

Le programme ZESTE vise à sensibiliser les ménages d'Outre-Mer (La Réunion, Mayotte, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et Saint Pierre et Miquelon) aux économies d'énergie, et ainsi les aider à réduire leur consommation, tout en améliorant le confort dans leur logement. Ce programme a pour objectif final la sensibilisation de 25 000 ménages aux économies d'énergie.

ECCODOM :

Le programme vise à sensibiliser, informer et former les usagers du parc locatif social ainsi que des bureaux du secteur tertiaire (collectivités partenaires et bailleurs sociaux) aux économies d'énergie. Pour ce faire, ce programme se base sur l'étude de situation et la pédagogie. L'objectif sera :

- ✓ l'instrumentalisation de 200 logements sociaux (dont 20 en instrumentalisation avancée),

- ✓ Le développement du suivi « au compteur » pour 1000 logements sociaux ultramarins,
- ✓ L'accompagnement de 34 000 logements et de 100 000 m² de bureaux par des opérations pédagogiques.

A terme, ce programme vise à amorcer un changement comportemental durable chez les usagers concernés, mais aussi d'avoir un impact au-delà du public initialement visé.

CLIM'ECO

Le programme vise à réduire et à optimiser les consommations d'énergie liées à l'usage de la climatisation dans les territoires de Guadeloupe, Martinique, Guyane, la Réunion et Mayotte.

Ce programme porte sur 3 volets :

- ✓ La formation des frigoristes en charge de la maintenance et de l'entretien des climatiseurs dans ces territoires : il s'agira de les sensibiliser aux éco pratiques et de leur donner des outils de sensibilisation à transmettre aux utilisateurs,
- ✓ Le marquage des appareils de climatisation existants et à installer,
- ✓ La formation des utilisateurs à travers la mise en place d'une plateforme d'information, la rédaction d'un guide interactif et le marquage énergétique des équipements.

Clim'Eco entend permettre de former 3000 professionnels de la climatisation pour atteindre les ménages, les collectivités et les entreprises et vise à marquer 120 000 équipements.

1.1.5 Etudes marketing menées en 2020

En 2020, aucune nouvelle étude n'a été déployée sur le territoire. L'étude relative à l'instrumentation des ménages est toujours en cours et a accusé du retard en raison de la crise sanitaire. D'autres études relatives au programme CESI, à l'isolation et aux chauffe-eaux thermodynamiques seront lancées dans le courant de l'année 2021.

1.1.6 Communication et sensibilisation

Le bilan de la communication institutionnelle est en cours de validation par le PTME. Il devrait être soumis au prochain comité de gestion du mois de novembre 2021. (en pj du présent document).

Les activités de communication, d'information et de sensibilisation ont été fortement perturbées en raison de la crise sanitaire, avec des événements qui ont dû être reportés ou annulés.

Toutefois, un certain nombre d'actions ont été menées par le PTME afin de répondre aux quatre objectifs suivants :

1. Faire de la pédagogie sur la Transition Energétique

- Le Showroom de la Transition Energétique est la vitrine de la stratégie énergétique du territoire et un outil pédagogique pouvant accueillir jusqu'à 20 visiteurs. La crise sanitaire a entraîné la restriction de son accès à 5 personnes, avec pour conséquence de limiter le nombre de visites en 2020, en particulier auprès du public scolaire. Seule une quarantaine de visiteurs a été accueillie dans le respect du protocole sanitaire.
- Promotion des échanges avec le grand public au sujet des projets *territoriaux comme la* réunion de concertation sur la Géothermie organisée en février 2020 qui a rassemblé environ 70 personnes. Les échanges ont été relayés par divers canaux : réseaux sociaux, sites web des partenaires du PTME, flyers, communiqué de presse.
- Campagne d'information sur le Chèque Energie et les bons gestes, animée par EDF de mai à juin 2020
- Opération « TPE/PME gagnantes sur tous les coûts » animée par l'ADEME pour la sensibilisation auprès des professionnels aux économies d'énergie
- Un travail sur l'identité visuelle du PTME a été initié avec pour objectif de construire une charte graphique pour les supports de communication portant sur les projets menés ou soutenus par le PTME et ses membres.

2. Transmettre une information régulière, complète et adaptée

- La publication du bilan PTME 2019 pour favoriser l'émergence d'initiatives locales en communiquant sur les dispositifs d'accompagnement pour les projets en cours
- Le bilan énergétique de la Martinique 2019 est la première production de l'Observatoire Territorial de la Transition Ecologique et Energétique (OTTEE), mis en place en 2019 par la CTM et l'ADEME. Il donne une vue d'ensemble des retombées des travaux réalisés dans

le domaine de l'énergie sur le territoire. Le bilan OTEE de l'année 2020 est en cours de finalisation.

3. Valoriser les partenaires territoriaux et leurs actions en faveur de la Transition Energétique
 - La valorisation de deux études réalisées sur la performance énergétique et le confort dans les bâtiments tertiaires à travers des webinaires organisés par l'association KEBATI pour une trentaine de participants. KEBATI, centre de ressources pour le territoire de la Martinique.
 - Lancement de l'appel à projets sur la rénovation énergétique des bâtiments en janvier 2020
 - Organisation d'une conférence de presse sur le lancement des Appels à Manifestation d'Intérêt sur la Géothermie et l'Hydroélectricité en juillet 2020
4. Mettre en avant l'importance de l'engagement citoyen pour la Transition Energétique
 - Mise en place d'une campagne media sur l'offre Chauffe-eau solaire individuel, animée par EDF au dernier trimestre 2020

Nom action/projet	Calendrier											
	2020											
	jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Temps forts/événements												
Journée de la construction durable pour les professionnels												
Opération "TPE/PME gagnantes sur tous les coûts"												
Conférence de presse AMI géothermie et hydroélectricité												
Campagnes de communication et sensibilisation												
Appels à projets Rénovation énergétique des bâtiments												
Sensibilisation CES												
Campagne sur le Chèque Energie												
Espaces et structures												
Communication et visites Showroom de la Transition Energétique												
Publications/productions												
Bilan énergétique Martinique 2018 et 2019												
Communication réunion de concertation géothermie												
Bilans PTME 2019												
Valorisation des études réalisées pour le territoire												
Bilan cadre de compensation												
Outils de communication												
Création de visuels pour les AAP												

Pour mener à bien ces actions, le budget investi dans la communication en 2020 est de 99 510,68€, un montant très en deçà du prévisionnel de 734 750 €. Cet écart est la conséquence directe de l'annulation d'actions et d'événements d'envergure et du retard de certains projets en raison de la crise sanitaire et de la période de réserve électorale précédant les élections municipales. Les actions non réalisées en 2020 seront traitées prioritairement, dans la mesure du possible selon la crise sanitaire et le calendrier électoral. Ces actions de communication ont été supportées aux deux tiers par les autres membres du comité (CTM, ADEME, SMEM), et notamment l'ADEME à hauteur de 61 %.

1.1.7 Contrôles

Deux marchés de contrôles terrain BTC ont été signés en janvier 2020, afin de mener à bien les audits des opérations réalisées sur le territoire de Martinique. Le marché relatif aux contrôles des offres BTB est en cours de lancement, le cahier des charges validé par le comité MDE en 2020 a été modifié afin de tenir compte des nouvelles exigences réglementaires. La consultation devrait être lancée d'ici fin 2021.

Pour rappel, ces contrôles ont pour but d'une part de s'assurer de la bonne réalisation des travaux dans le respect des règles de l'art afin de garantir l'atteinte des objectifs du cadre de compensation et d'autre part de participer à l'amélioration des pratiques sur le terrain (accompagnement, formation, professionnalisation des filières). A l'instar des actions menées en 2019, les constats effectués suite aux contrôles réalisés ont donné lieu à des restitutions (anonymes) par les bureaux d'études auprès de l'ensemble des filières.

1.2 Comparaison sur l'année 2020 entre les objectifs réalisés et prévisionnels

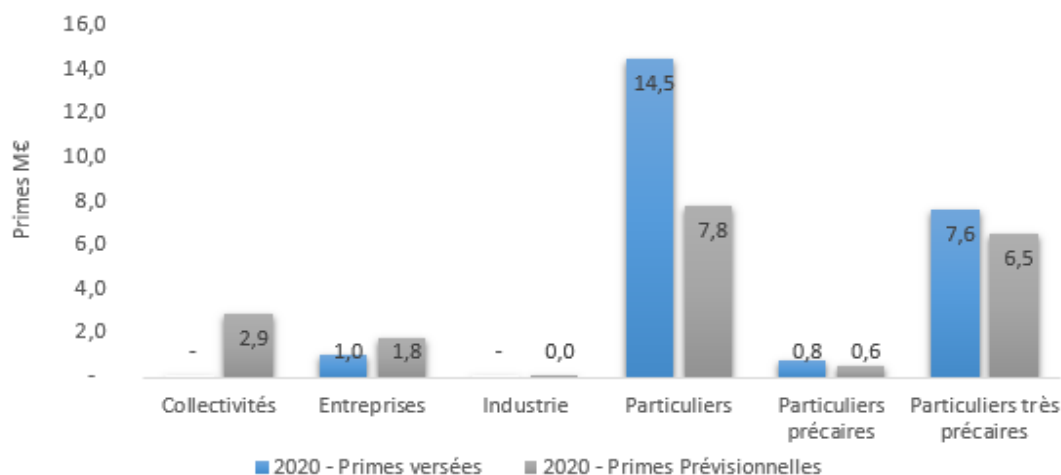
1.2.1 Actions standard

1.2.1.1 Primes

En 2020 c'est près de 23,9 M€ de primes qui ont été versées aux clients sur le territoire de Martinique. 96 % des primes ont bénéficié directement aux clients particuliers, dont 35 % au segment précaire. 4 % de ce volume total a été alloué aux entreprises. La part enregistrée par les industries et les collectivités s'agissant de cet exercice est quasi nulle.

Les difficultés déjà identifiées sur le segment des collectivités en 2019 se sont accentuées en 2020. La présence d'une concurrence très agressive sur le marché du BTB, avec des niveaux de primes du cadre de compensation relativement peu compétitifs, n'ont en rien facilité le déploiement des actions du cadre de compensation sur le territoire. Le plan marketing élaboré pour gagner des parts de marché BTB n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés, car à cette fragilité existante est venue s'ajouter une crise sanitaire sans précédent. La faiblesse des résultats enregistrés pour les collectivités, les entreprises et les industries est donc également à mettre en corrélation avec cette dernière. La figure 1 présente le bilan comparatif des primes effectivement versées en 2020 pour le territoire de Martinique par rapport aux objectifs fixés dans le cadre de compensation lors de sa mise à jour (délibération du 20 mai 2021). Le montant total des primes versées est supérieur aux prévisions, de l'ordre de +22 % avec de grandes disparités selon les segments de clientèle. A l'instar de la première année du déploiement du cadre de compensation, les objectifs sont largement supérieurs sur le segment des particuliers et des particuliers très précaires. L'excellente dynamique observée sur l'offre CESI en 2019 s'est poursuivie tandis que dans le même temps l'isolation s'est massivement développée sur le territoire avec des résultats quasiment multipliés par deux.

Figure 1: Comparaison des primes prévues lors de la mise à jour du cadre et des primes effectivement versées en 2020 par segment de clientèle.



1.2.1.2 Charges brutes

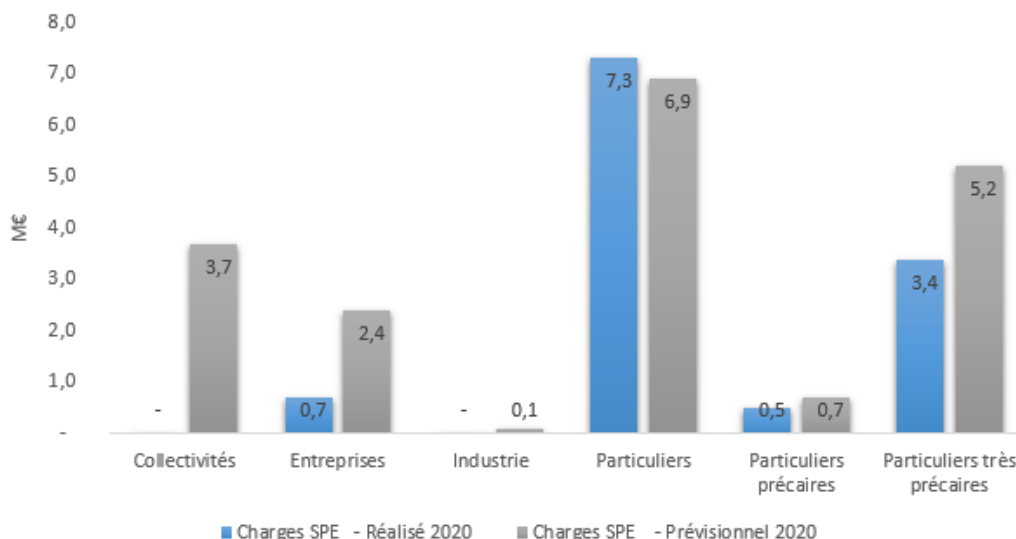
La figure 2 compare les charges brutes de SPE.

Les charges brutes de SPE, dans la continuité de 2019, sont nettement inférieures aux prévisions du cadre mis à jour par la délibération du 20 mai 2021 (-37 %) sur l'ensemble des segments de clientèle. Cela s'explique par deux facteurs :

- ⇒ L'actualisation du cours EMMY du CEE, de 5 à 8 €/MWh_{cumac} évité entraîne mécaniquement une augmentation des recettes de CEE associées au déploiement des actions et une diminution des charges brutes de SPE.
- ⇒ La mise à jour des frais du fournisseur historique, ramenés aux frais réellement constatés alors qu'initialement évalués à 20 % des surcoûts de production évités. Cette mise à jour conduit également à la baisse des charges de SPE.

Pour rappel, les charges brutes de SPE correspondent à la somme des primes versées et des frais du fournisseur historique déduction faite des autres participations financières des autres acteurs et des recettes issues de la valorisation des CEE générées par le déploiement des actions.

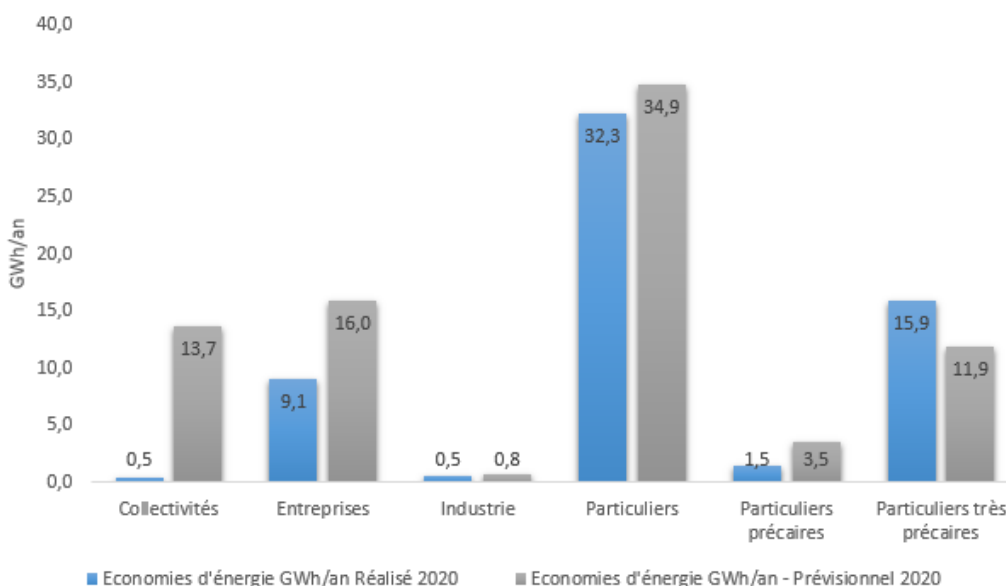
Figure 2 : Comparaison par segment de clientèle des charges brutes de SPE engendrées par les actions déployées en 2020.



1.2.1.3 Economies d'énergie en 2020 (GWh/an)

Les économies qui seront générées par les actions réalisées en 2020 sont inférieures aux prévisions (-26 %) alors que les primes allouées représentent + 22 % par rapport aux prévisions du cadre. Les actions majoritairement déployées en 2020 ont concerné le segment particulier et notamment les foyers précaires et très précaires. Dans l'ensemble ce segment a capté environ 96 % des primes et les économies générées par leurs actions totalisent quant à elles 83 %. Le ratio économie/prime du segment des particuliers précaires et très précaires s'élève à 2,94 pour près de 8,4 M€ de primes, bien inférieur à celui des entreprises à 9,1 pour lesquelles on enregistre environ 1 M€ de primes.

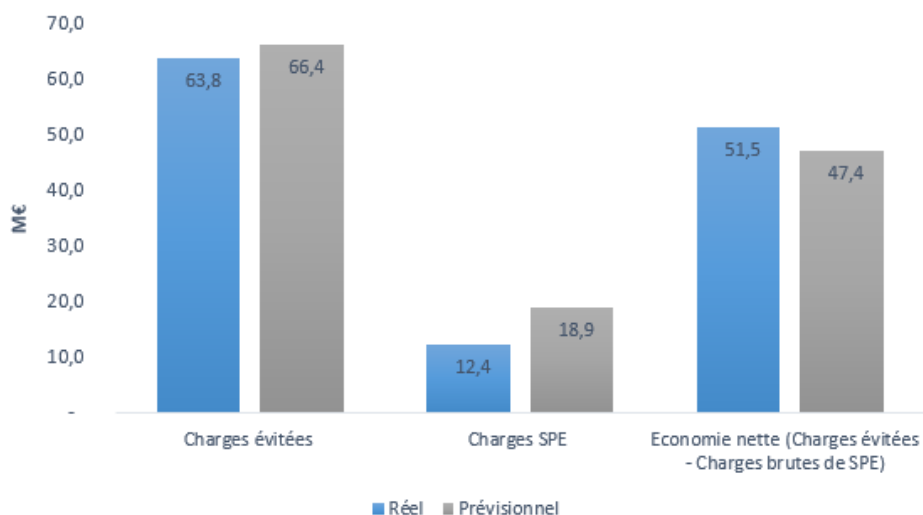
Figure 3 : Economies d'énergie induites par les actions réalisées en 2020 par segment de clientèle (en GWh/an) et comparaison avec les objectifs du cadre de compensation.



1.2.1.4 Bilan 2020 Charges évitées, Charges de SPE et Economie nette

Les économies nettes de SPE qui découleront de la mise en œuvre des actions réalisées sur la durée de vie de l'action s'élèvent à 51,5 M€, plus élevées que les prévisions du cadre initial (9 %). L'efficacité globale des actions réalisées en 2020 est de l'ordre de 2,95 en moyenne, en retrait par rapport à 2019 (3,3).

Figure 4 : Bilan des actions standard de MDE 2020 et comparaison par rapport aux objectifs du cadre de compensation.

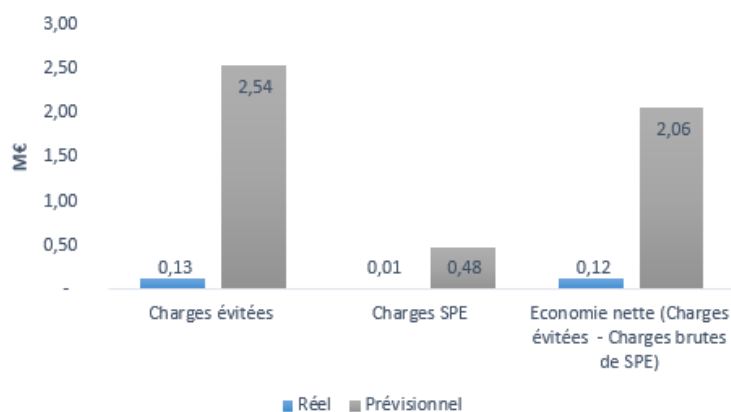


1.2.2 Actions non standard

En 2020, seul un client Entreprise a bénéficié de l'unique opération non standard réalisée sur le territoire de Martinique pour un montant de prime s'élevant approximativement à 0,01 M€, et des économies d'énergie estimées à 0,92 GWh/an. Pour rappel, les primes prévisionnelles s'élevaient à 0,21 M€ pour des économies d'énergie attendues à hauteur de 3,8 GWh.

Les charges brutes de SPE relatives à cette action s'élèvent à 0,01 M€ contre 0,48 M€ initialement prévus dans le cadre de compensation pour l'ensemble des actions non standard.

Figure 5 : Bilan des actions non standard de MDE 2020 et comparaison par rapport aux objectifs du cadre de compensation.



2. SYNTHÈSE DU CADRE 2019-2023 MISE A JOUR

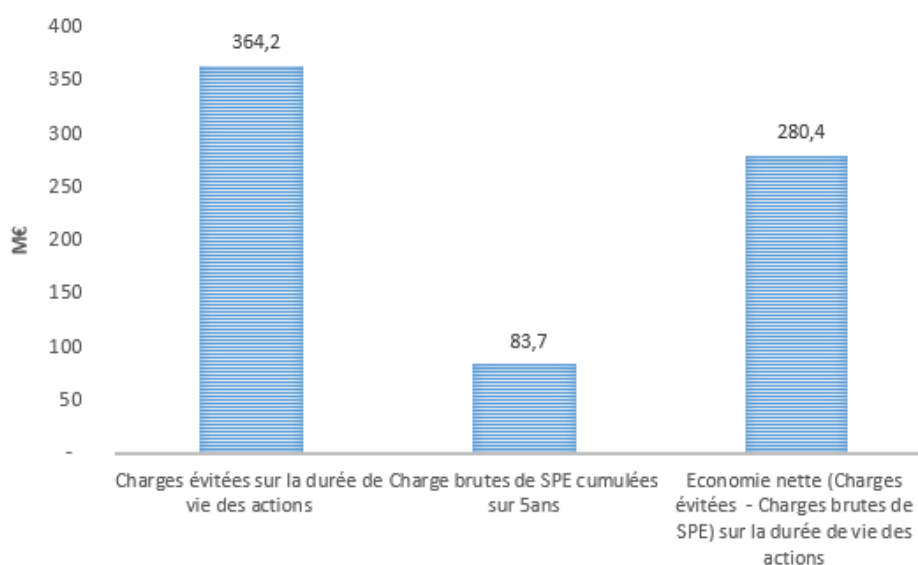
2.1 Action standard

2.1.1 Charges évitées, charge brute CSPE, Economie nettes économie d'énergie

La mise à jour du cadre territorial de MDE de Martinique avec les résultats obtenus en 2019 et 2020 et l'intégration de nouvelles actions ainsi que la révision de certaines primes telles que prévues dans le cadre de la délibération de la CRE du 20 mai 2021 conduit au périmètre des actions standard à des charges brutes de SPE de 83,7 M€ sur la durée du cadre, de 2019 à 2023 (contre 99 M€ prévus dans le cadre initial). Les charges évitées prévisionnelles sur la durée de vie des actions qui s'étale de 3 à 30 ans quant à elles s'élèvent à 364,2 M€ et sont inférieures aux prévisions initiales (377 M€). L'économie nette des charges de SPE induite de ce fait se monte à 280,4 M€ (contre 278 M€ initialement). La figure 6 ci-dessous présente les charges brutes de SPE, les charges évitées et les économies nettes engendrées par la mise en œuvre du cadre territorial de MDE du territoire de Martinique.

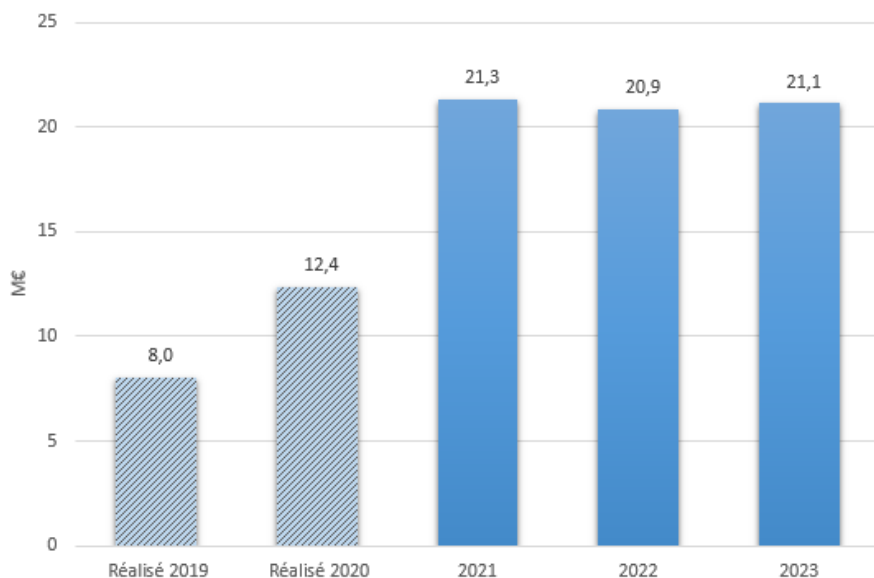
Au terme du déploiement du cadre de compensation, les économies d'énergie générées s'élèveront à 262 GWh/an, ce qui représente environ 16,5 % de la consommation d'électricité du territoire en 2020. Les actions standard réalisées en 2019 et 2020 doivent d'ores et déjà permettre de réduire la consommation d'électricité de 59,7 GWh/an.

Figure 6 : Synthèse des charges évitées, des charges brutes et des économies nettes engendrées par les actions standard de MDE en Martinique (en M€).



Le graphique suivant (Figure 7 ci-dessous) présente l'évolution des charges brutes de SPE annuelles pour les actions standard sur la période du cadre de compensation. Les valeurs de 2019 et de 2020 correspondent à des charges constatées, tandis que les suivantes font référence aux charges prévisionnelles du cadre de compensation initial.

Figure 7 : Charges brutes de MDE par année pour les actions standard en Martinique (en M€).

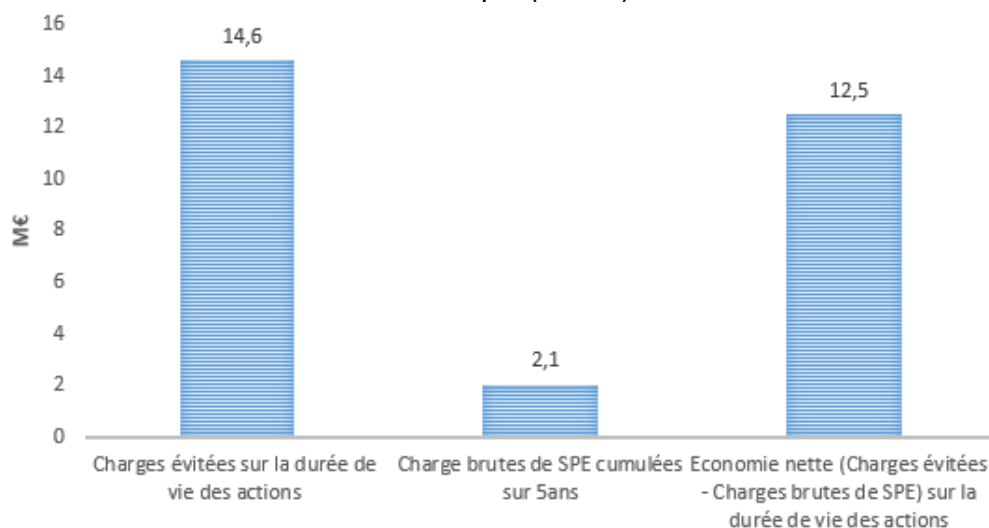


2.2 Action non standard

Les actions non standard initialement prévues dans le cadre n'ont pas été modifiées. L'enveloppe budgétaire prévisionnelle prévoyait initialement des charges brutes de SPE s'élevant à 2,6 M€ sur les cinq années du cadre, pour une réduction de la consommation d'électricité de 11 GWh/an lorsque tous les dispositifs seraient en service. Les résultats obtenus en 2019 et 2020 modifient légèrement cette trajectoire.

Les charges évitées avoisinent 14,6 M€ (contre 14,1 M€), tandis que les charges brutes prévisionnelles s'élèvent à 2,1 M€ et sont inférieures aux prévisions initiales (2,6 M€). L'économie nette des charges de SPE générée se monte à 12,5 M€ (contre 11,5 M€ initialement).

Figure 8 : Synthèse des charges évitées, des charges brutes et des économies nettes engendrées par les actions non standard de MDE en Martinique (en M€).



Le graphique suivant (Figure 9 ci-dessous) présente l'évolution des charges brutes de SPE annuelles pour les actions non standard sur la période du cadre de compensation. Les valeurs de 2019 et de 2020 correspondent à des charges constatées, tandis que les suivantes font référence aux charges prévisionnelles du cadre de compensation initial.

Figure 9 : Charges brutes de MDE par année pour les actions non standard en Martinique (en M€).

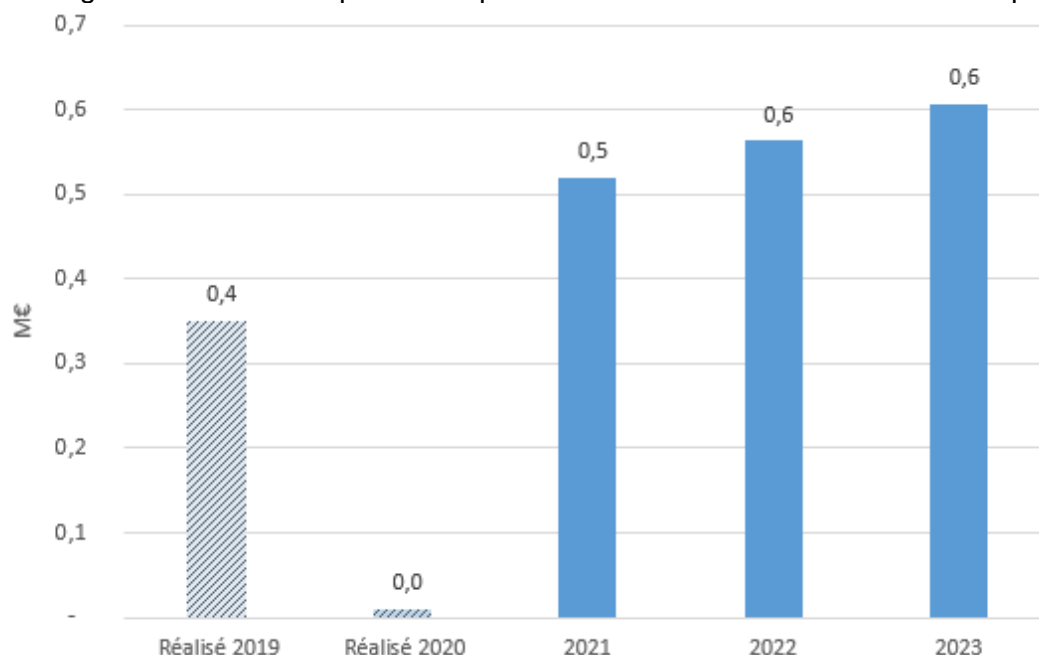


Figure 10 : Economies nettes de charges de SPE, annuelles et cumulées, engendrées par la mise en œuvre des actions de MDE standard et non standard du cadre de compensation de Martinique



Le déploiement du cadre de compensation des petites actions de MDE de la Martinique s’est poursuivi en 2020 dans un contexte inédit de crise sanitaire avec notamment une période relativement longue de confinement strict.

En dépit de cette situation, le marché du BTC enregistre des résultats sans précédent portés par les offres Isolation avec plus de 700 000 m² d’opérations enregistrées et les CESI avec le déploiement de plus de 10 000 unités sur le territoire. Parallèlement à cela, l’offre brasseur d’air qui n’a pas été déployée (les conditions ne le permettant pas) reste une action prioritaire de 2021 pour ce segment de clients, au même titre que la commercialisation des offres packagées développées sur l’isolation. Enfin, les études en cours de lancement portant notamment sur l’eau chaude sanitaire devraient permettre d’affiner la stratégie à mettre en œuvre en collaboration avec la Collectivité territoriale de Martinique tant en matière de financement que de ciblage.

Le marché BTB a été incontestablement le marché le plus durablement impacté par la crise sanitaire. Des secteurs tels que celui de l’hôtellerie à titre d’exemple, ont dû renoncer à des programmes de travaux en raison de l’incertitude générée par le contexte pandémique. Les placements sur le segment des Collectivités et des Entreprises ont enregistré un net recul par rapport à 2019 alors que dès 2020 une reprise était escomptée, et ce, grâce à la revalorisation du montant des primes notamment sur l’isolation des collectivités. L’éclairage public offre cependant de bonnes perspectives d’ici à 2023, avec un objectif d’environ 11 000 points lumineux pour l’année 2021. Des chantiers de rénovations pour les secteurs de la santé et de la production de l’eau sur le territoire sont en cours d’instruction et laissent présager de belles réalisations. De plus, le plan de relance porté par l’ADEME devrait contribuer à faire progresser les résultats sur ce marché.

Enfin, le comité MDE de Martinique est conscient que le déploiement du cadre de compensation, et au delà de cela, l'accompagnement des changements de comportement en matière d'économies d'énergie, ne saurait être optimal sans les actions de sensibilisation et de communication sur le sujet. En cela, le déploiement des programmes CEE, ainsi que la communication institutionnelle constituent d'excellents leviers.

3. PLACEMENTS MDE 2019/2020 ET OBJECTIFS 2021/2022/2023

Le tableau 3 rappelle les objectifs de placement et les niveaux de prime pour les 3 années restantes (2021-2023) du cadre territorial de compensation (tel que définis dans la délibération du 20 mai 2021) et précise les placements réalisés et les primes moyennes observées sur les années 2019 et 2020.

Tableau 13 : Détail des objectifs et des niveaux de primes par année retenus dans le cadre de compensation MDE de Martinique mis à jour

Segment client	Nom de l'action	Place-ments 2019	Place-ments 2020	Objectif 2021	Objectif 2022	Objectif 2023	Prime moyenne observée en 2019	Prime moyenne observée en 2020	Prime 2021	Prime 2022	Prime 2023	Unité
Particuliers	BAR - Appareil de réfrigération ménager de classe A++ ou A+++	10715	4731	5000	5000	5000	74	75	100	50	50	nbre
Particuliers très précaires	BAR - Appareil de réfrigération ménager de classe A++ ou A+++	0	0	1000	1000	1000	0	0	110	50	50	nbre
Particuliers précaires	BAR - Brasseur d'air	0	0	800	1000	1000	0	0	200	200	150	nbre
Particuliers	BAR - Brasseur d'air	0	0	800	1000	1000	0	0	200	200	150	nbre
Particuliers	BAR - Chauffe-eau thermodynamique (substitution CE élec)	0	0	50	150	150	0	0	500	500	350	nbre
Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau thermodynamique (substitution CE élec)	0	0	50	100	150	0	0	500	500	500	nbre
Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau solaire collectif	0	0	300	500	700	0	0	350	350	300	nbre log.
Particuliers	BAR - Chauffe-eau solaire collectif	0	67	150	150	150	0	214	300	300	250	nbre log.
Particuliers très précaires*	BAR - Chauffe-eau solaire individuel	5205	3033	3000	3000	3000	1111	1103	1100	1100	1100	nbre
Particuliers*	BAR - Chauffe-eau solaire individuel	2436	7511	3500	3500	3500	1002	992	800	800	800	nbre
Particuliers	BAR - Climatiseur performant A++	3905	1792	2000	0	0	251	220	150	0	0	nbre
Particuliers	BAR - Climatiseur performant A+++	1024	2521	3000	4000	5000	428	377	350	350	350	nbre
Particuliers très précaires	BAR - Isolation de combles ou de toitures	98135	265418	100000	100000	80000	16	16	16	16	16	m ²
Particuliers	BAR - Isolation de combles ou de toitures	60563	365970	100000	80000	80000	15	14	12	12	12	m ²
Particuliers précaires	BAR - Isolation de combles ou de toitures	20931	56983	40000	30000	20000	16	14	15	15	15	m ²
Particuliers	BAR - Isolation des murs	130	14	2500	5000	7000	8	8	8	8	8	m ²
Particuliers	BAR - Lampe à LED de classe A++	21408	4606	20000	20000	20000	6	3	2	2	2	nbre
Particuliers très précaires	BAR - Lampe à LED de classe A++	2540	0	15000	15000	15000	3	0	2	2	2	nbre
Particuliers très précaires	BAR - Lave-linge ménager de classe A+++	6879	1962	750	1000	1000	30	30	25	25	25	nbre
Particuliers	BAR - Protection solaire des façades	0	0	500	1000	1000	0	0	4	4	4	m ²
Particuliers	BAR - Réduction des apports solaires par la toiture	10828	15621	30000	20000	20000	12	14	14	14	14	m ²
Particuliers très précaires	BAR - Réduction des apports solaires par la toiture	175	0	3000	5000	8000	12	0	16	16	16	m ²
Particuliers	BAR - Systèmes hydroéconomes	13258	0	15000	0	0	15	0	20	0	0	nbre
Particuliers	BAR - Pack isolation toiture thermique et protection solaire	0	0	2500	3500	5000	0	0	26	26	26	m ²
Particuliers précaires	BAR - Pack isolation toiture thermique et protection solaire	0	0	2500	3500	5000	0	0	29	29	29	m ²

Segment client	Nom de l'action	Placements 2019	Placements 2020	Objectif 2021	Objectif 2022	Objectif 2023	Prime moyenne observée en 2019	Prime moyenne observée en 2020	Prime 2021	Prime 2022	Prime 2023	Unité
Particuliers très précaires	BAT - Pack isolation toiture thermique et protection solaire	0	0	2500	3500	5000	0	0	32	32	32	m²
Collectivités	BAT - Brasseur d'air	0	0	300	500	800	0	0	100	100	100	nbre
Entreprises	BAT - Brasseur d'air	0	0	200	200	200	0	0	100	100	100	nbre
Professionnels	BAT - Chauffe-eau solaire Autre secteur	53571	46731	50000	50000	50000	0,30	0,17	0,30	0,30	0,30	kWhb esoin
Entreprises	BAT - Chauffe-eau solaire Hôtels	8	5	500	500	500	350	350	350	350	350	nbre ch.
Entreprises	BAT - Chauffe-eau solaire Santé	1	1	500	500	500	250	200	350	350	350	nbre lits
Entreprises	BAT - Climatiseur performant	3415	2328	2500	3000	3500	439	363	300	200	200	nbre
Collectivités	BAT - Climatiseur performant	0	0	1500	2000	2500	0	0	300	200	200	nbre
Entreprises	BAT - Isolation de combles ou de toitures	9682	4314	10000	10000	15000	8	11	12	12	12	m²
Collectivités	BAT - Isolation de combles ou de toitures	0	0	10000	20000	20000	0	0	20	20	20	m²
Entreprises	BAT - Isolation des murs	8547	0	3000	3000	3000	6	0	10	10	10	m²
Collectivités	BAT - Isolation des murs	0	800	3000	3000	3000	0	5	10	10	10	m²
Professionnels	BAT - Lampe à LED de classe A+	48	0	0	0	0	3	0	0	0	0	nbre
Entreprises	BAT - Luminaires d'éclairage général à modules LED	700	912	1000	1500	1500	61	29	35	35	35	nbre
Collectivités	BAT - Luminaires d'éclairage général à modules LED	0	0	2000	2000	3000	0	0	35	35	35	nbre
Entreprises	BAT - Luminaires LED pour surfaces commerciales	125	22	0	0	0	468	532	0	0	0	kW
Collectivités	BAT - Protection solaire des façades	0	0	2000	5000	5000	0	0	12	12	12	m²
Entreprises	BAT - Protection solaire des façades	0	0	2000	5000	5000	0	0	12	12	12	m²
Entreprises	BAT - protection solaire des ouvrants	0	0	200	200	200	0	0	50	50	50	m²
Entreprises	BAT - protection solaire des toitures	8266	3918	3000	5000	5000	13	12	12	12	12	m²
Collectivités	BAT - Protection solaire des toitures	0	673	5000	5000	5000	0	12	20	20	20	m²
Entreprises	BAT - rénovation meubles frigorifiques négatifs	682	0	200	200	200	159	0	250	250	250	m
Entreprises	BAT - rénovation meubles frigorifiques positifs	201	0	500	500	500	192	0	250	250	250	m
Entreprises	BAT - Récupération de chaleur sur groupe de production de froid	0	0	40	50	60	0	0	250	250	250	kW
Industrie	IND - Isolation de combles ou de toitures	6000	0	5000	5000	5000	6	0	12	12	12	m²
Industrie	IND - Isolation de murs	3145	0	3000	5000	5000	10	0	10	10	10	m²
Industrie	IND - Luminaires à modules LED	0	0	5000	8000	10000	0	0	0,40	0,40	0,40	W
Professionnels	IND - moteur performant IE4	0	0	650	650	600	0	0	50	50	50	kW
Professionnels	IND - Système de VEV sur un moteur asynchrone	710	0	800	1000	1000	28	0	90	90	90[1]	kW
Industrie	IND - Récupération de chaleur sur un groupe de production de froid	0	0	40	50	60	0	0	250	250	250	kW
Industrie	IND - Systèmes moto-régulés	0	0	400	400	400	0	0	250	250	250	kW
Particuliers	Programme de sensibilisation	10258	0	8000	8000	8000	23	0	22	22	22	nb élève

Segment client	Nom de l'action	Place-ments 2019	Place-ments 2020	Objectif 2021	Objectif 2022	Objectif 2023	Prime moyenne observée en 2019	Prime moyenne observée en 2020	Prime 2021	Prime 2022	Prime 2023	Unité
	scolaire (base WATTY)											
Collectivités	RES - Horloge astronomique	19	0	1000	1500	1200	30	0	100	100	100	nbre
Entreprises	RES - Rénovation d'éclairage extérieur LED	141	0	200	200	200	209	0	200	200	200	nbre
Collectivités	RES - Rénovation d'éclairage extérieur LED (>200 pl)	655	0	11000	15000	12000	315	0	300	300	300	nbre
Collectivités	RES - Rénovation d'éclairage des stades LED	0	0	32	32	32	0	0	2000	2000	2000	Spot lumineux
Collectivités	RES - Variation de puissance EP	0	0	120000	120000	75000	0	0	0,10	0,10	0,10	W pl
Entreprises	Pack isolation toiture thermique et protection solaire	0	0	2500	5000	10000	0	0	24	24	24	m ²
Collectivités	Pack isolation toiture thermique et protection solaire	0	0	2500	5000	8000	0	0	40	40	40	m ²

[1] A noter que la prime pourra être portée à 120€/kW pour les moteurs disposant d'une puissance supérieure à 15kW afin de limiter le reste à charge pour le client. En tout état de cause, le temps de retour brut ne pourra pas être inférieur à 2 ans, comme pour les actions non standard.